

Adopté par le conseil de composante le : 01/07/2021
 Adopté par la CPVU en date du : 21/09/2021

Régime d'inscription : Formation initiale
 Formation initiale en apprentissage
 Formation continue
 Formation continue en contrat de professionnalisation

MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
 Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
 Année universitaire 2021 / 2022

3ème année - Bac+5
 Intitulé de la mention : SEES - Ingénieur Spécialité Systèmes Electroniques Embarqués
 Intitulé du parcours type (si existant) :



MCCC spécifiques :
 Evaluation sous le régime du contrôle continu.
 Pour qu'un semestre soit validé il faut qu'à la fois :
 - la note de chaque UE soit supérieur ou égale à 7/20
 - la moyenne de chaque BCC soit supérieure ou égale à 10
 La présence et la ponctualité à toutes les activités d'enseignement inscrites à l'emploi du temps ainsi qu'aux épreuves de contrôle est obligatoire.

code (1)	Bloc annuelisé (A) ou semestrialisé (S) (2)	Intitulé	Intitulé en anglais	Obligatoire / optionnel	Nom responsable	cocheur si responsable est extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS + coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences											
							Présentiel			Total présentiel	Nbre d'heures		Total horaire	1ère session				2ème chance						
							CM	TD	TP					Type de contrôle (4)		Type de contrôle								
							Contrôle continu		Examen terminal		2nd session		Autres											
%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve															
	S	BCC 0 : Option	BCC 0 : Electives				8			8	6	14	1											
TEVA	S1	Engagement et vie associative (EVA)	Involvement and community life	Optionnel	F. Girard-Misguich		8			8	6	14	1	100	70% oral-écrit / 30% QCM+GROQ									
	A	BCC 1 : Scientifique					0	0	0	0	0	0	0											
	S	BCC 2 : Electronique Analogique & Hyperfréquences					12	36	36	84	0	84	9											
SE 936a	S1	Analyse et Mesure de Systèmes Hyperfréquences	Analysis and Measurement of Microwaves Systems	Obligatoire	Berthaud		4	12	12	28	0	28	3	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
SE 936b	S1	Radio communications Numériques	Digital Radio Communications	Obligatoire	Meghrich		4	12	12	28	0	28	3	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
SE 936c	S1	Spécification de Systèmes Radio Fréquences	Radio Frequency System Specifications	Obligatoire	Pagnoux	X	4	12	12	28	0	28	3	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
	S	BCC 3 : Electronique Numérique & Micro Electronique					20	16	32	68	0	68	4											
SE 932	S1	Accélérateur et FPGA	Accelerator & FPGA	Obligatoire	Febeyse		8	6	14	28	0	28	2	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
SE 933	S1	System on Chip	System on Chip	Obligatoire	Febeyse		4	6	10	20	0	20	1	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
SE 935	S1	Co Design : Architecture logicielle & Matérielle	Co Design : Hardware / software architecture	Obligatoire	Camus		8	4	8	20	0	20	1	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
	A	BCC 4 : Informatique : Concept et Programmation					0	0	0	0	0	0	0											
	S	BCC 5 : Informatique : Syst Expl et IoT					12	18	26	56	0	56	5											
SE 931	S1	Communication sans Fil (Wifi, Bluetooth etc)	Wireless Communication I (Wifi, Bluetooth etc)	Obligatoire	Longer	X	8	6	14	28	0	28	2	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
SE 937a	S1	Système d'Exploitation Temps Reel Avancé	Advanced Real Time Operating system	Obligatoire	Bonnin		4	12	12	28	0	28	3	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
	S	BCC 6 : Traitements & Systèmes					14	22	72	108	0	108	7											
SE 934	S1	Design & Ergonomie	Design & Ergonomy	Obligatoire	Garbaya	X	10	10	0	20	0	20	1	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
SE 937b	S1	Vision Embarquée	Embeddeb Vision	Obligatoire	Bonnin		4	12	12	28	0	28	3	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
SE 951	S1	Projet	Project	Obligatoire	Touchard	X			60	60	0	60	3	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
	S	BCC 7 : Sciences Humaines et Managériales					57	42	12	111	0	111	5											
SE 941	S1	Entrepreneuriat	Entrepreneur ship	Obligatoire	??		35	0		35	0	35	1	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
SE 942	S1	Innovation et créativité	Innovation & Creativity	Obligatoire	Cousty	X	4	12	0	16	0	16	1	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
SE 943	S1	Propriété Industrielle et Intelligence Economique	Industrial Property & Economical Intelligence	Obligatoire	Champagne	X	8	8	0	16	0	16	1	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
SE 944	S1	Anglais Professionnel	Professional English	Obligatoire	Gelican	X	10	10	0	20	0	20	1	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
SE 946	S1	Développement Personnel	Personal Development	Obligatoire	Wacquant	X	0	12	12	24	0	24	1	100	Ecrit	0					100	Ecrit		
	S	BCC 8 : Séquence Professionnelle - Tutorat											30											
SE6EVA	S2	Séquence professionnelle - Tutorat		Obligatoire	Latrache	x							30											
Total heures maquette							115	134	178	427	0	427	60											
							Total heures étudiants					427												

(1) Code : les éléments pédagogiques seront codifiés de manière libre (jusqu'à 8 caractères possibles) sauf les UE libres.
 UE libres :
 UE Engagement et vie associative (EVA) : TEVA
 UE Handicap et société (HS) : THS
 UE Théorie et pratique des activités physiques et sportives (APS) : TAPS
 UE Culture - pratiques artistiques (CPA) : TCPA

Les UE libres doivent apparaître obligatoirement chaque année. Une UE libre pourra être suivie une seule fois dans le cycle Licence. Dans la mesure du possible, l'UE libre donnera lieu à des ECTS comptant pour l'obtention du diplôme ; à défaut, elle donnera lieu à des ECTS supplémentaires.

(2) Préciser si le bloc de compétence se déroule sur l'année ou sur un semestre uniquement.

Pour rappel, en Licence :
 Discipline majeure et disciplines complémentaires d'appui : 130 à 150 ECTS
 Matières transversales (méthodologie, culture numérique, expression écrite et orale, interculturalité), linguistiques et informationnelles : 20 à 24 ECTS
 PPEI (Projet personnel d'études et d'insertion) y compris connaissance de l'entreprise : 6 à 10 ECTS
 UE d'ouverture sur enjeux et interfaces, options ou accompagnement/mise à niveau/entraînement hors dispositifs OUI SI, Projet/Travail encadré : 4 à 20 ECTS

(3) Type d'épreuve : si une évaluation comprend plusieurs types d'épreuve, le poids de chaque épreuve dans le calcul de la note devra être communiqué.

(4) Type de contrôle : pour un contrôle continu intégral, compléter la colonne "colonne continu" et indiquer 100%

(5) Nombre d'ECTS au semestre : le total des ECTS au semestre ou à l'année peut varier et peut ne pas correspondre, respectivement, à 30 ou à 60 ECTS.

REMARQUE :

- Les dispositions particulières à la formation font l'objet d'un court texte situé au-dessus du tableau.
 - Un fichier excel concerne une année et une année annairat dans un seul nnelet. Il est conseillé de ne pas créer plusieurs nnelets. De plus, un document spécifique est attendu selon les modalités d'enseignement (FI/FC/FA/FOAD) si des différences existent.